

**REGIE VIENNE NUMERIQUE**

**DELIBERATION du**  
**CONSEIL d'ADMINISTRATION**  
N°2023/11

Séance du 24/04/2023

**AVENANT N°5 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE  
COMMANDES AVEC DEUX-SEVRES NUMERIQUE REALISEE EN VUE DE LA PASSATION  
ET L'EXECUTION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A LA CREATION ET  
L'EXPLOITATION DE RESEAUX TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE A L'ABONNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 24/04/2023, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

**DECIDE :**

- **d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer l'avenant N°5 à la Convention constitutive d'un groupement de commandes conclue avec Deux-Sèvres Numérique et réalisée en vue de la passation et l'exécution de marchés publics relatifs à la création et l'exploitation de réseaux Très Haut Débit en fibre optique à l'abonné et aux prestations associées, joint en annexe.**

**ADOPTÉ**

La Présidente,

Séverine Saint-Pé